



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001064

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

## Présentation de la mention

La mention Droit propose une formation juridique généraliste. Elle accueille depuis de nombreuses années plus de 1400 étudiants sur les sites Dijon (L1, L2, L3) et Nevers (L1 et L2). L'un de ses objectifs pédagogiques principaux est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales et la méthodologie nécessaires à l'acquisition des principes fondamentaux du droit et des métiers concernés par cette discipline. La formation permet également aux étudiants de nombreuses poursuites d'études, tant en master professionnel qu'en master recherche proposés à l'Université de Bourgogne ou dans les autres universités françaises. La licence est constituée de deux parcours plus spécialisés au niveau L3 : Carrières judiciaires et sciences criminelles, et Droit public.

Les activités professionnelles visées par le diplôme concernent tant le secteur privé que le secteur public. Un certain nombre de ces emplois sont accessibles dès l'obtention de la licence sur concours de la fonction publique. Des dispositifs particuliers d'enseignement et d'examens sont mis en œuvre pour les étudiants en situation de handicap et pour les étudiants salariés.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	763 + 102
Nombre d'inscrits en L2	502 + 41
Nombre d'inscrits en L3	361
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	26 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



# Bilan de l'évaluation )

- Appréciation globale :

La licence en Droit et les parcours qui la structurent constituent un élément essentiel de l'offre de formation de cette Université. Les métiers et les masters auxquels conduit la formation sont clairement précisés et recouvrent la quasi-totalité des métiers concernés par les sciences juridiques. Le taux de réussite à trois ans est somme toute très louable pour une formation de ce type par rapport à la moyenne nationale.

Le projet pédagogique qui sous-tend la formation est précisément défini et parfaitement cohérent au regard des objectifs du diplôme et des compétences nécessaires à la formation des juristes tant du secteur public que du secteur privé. La formation offre de nombreux débouchés professionnels aux étudiants. La structure de gouvernance et la cohérence des enseignements – même s'il s'agit d'enseignements traditionnels en droit – sont bien organisées.

La formation propose plusieurs dispositifs d'aide à la réussite. Elle répond aux procédures d'orientation active et l'équipe pédagogique organise un ensemble de processus d'information permettant aux étudiants de s'orienter durant leur cursus. La formation souffre, en revanche, d'un manque d'accompagnement méthodologique qui permettrait aux étudiants de mieux s'impliquer dans leurs études : tutorat, enseignements de mise à niveau, usage des TICE.

Les débouchés concernent essentiellement les poursuites d'études en master de droit, ce qui est habituel pour une formation de ce type. En outre, divers accords de mobilité internationale sont proposés aux étudiants vers de nombreuses universités étrangères. L'ouverture sur le monde professionnel et l'intervention de praticiens sont convenables.

Le pilotage est organisé autour d'un responsable de mention et d'un responsable par année. On constate que divers indicateurs d'évaluation, de suivi et de pilotage pédagogique viennent d'être mis en place afin d'améliorer la formation dont il conviendrait de tenir compte à l'avenir.

- Points forts :

- Cohérence du projet pédagogique, particulièrement l'organisation des enseignements relativement à la progressivité des compétences nécessaires à un juriste.
- Orientation active et informations en cours de cursus.
- Acquisition de compétences transversales (informatique, langues, économie).
- Adaptation des enseignements à des étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, handicapés, projet de développement de formation à distance).

- Points faibles :

- Absence d'UE de méthodologie obligatoire et faiblesse du tutorat d'accompagnement des étudiants.
- Absence de prise en compte des évaluations des enseignements par les étudiants. Ce point devrait toutefois être corrigé grâce à la mise en place progressive d'un dispositif d'évaluation.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun que soit prise en compte l'évaluation des UE et de la formation des étudiants pour le pilotage. Il serait également utile de mettre en place une unité d'enseignement obligatoire de méthodologie et un renforcement du tutorat d'accompagnement, actuellement trop peu développé. Enfin, une plus large utilisation des TICE serait souhaitable.